

SUR LE MÊME SITE



Le Centre de Transfert

3 451 TONNES EN 2017

Le Centre de Transfert (photo ci-dessus) est l'endroit où s'effectue le conditionnement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) destinées à l'incinération à l'Usine de Valorisation Energétique (UVE) à Rosiers d'Egletons.

La Déchèterie

Son accès est gratuit et exclusivement réservé aux usagers des communes de Xaintrie Val'Dordogne. Deux autres déchèteries à St Privat et à Gouilles sont également à leur disposition.

Fermee les jours fériés	HIVER	Du 1er octobre au 30 avril	Du lundi au samedi	8h30 à 12h 13h30 à 17h
	ÉTÉ	Du 1er mai au 30 septembre	Du lundi au samedi	8h à 12h 14h30 à 17h30



UN DOUTE - UNE QUESTION

PÔLE DÉCHETS - SERVICES TECHNIQUES
Le Claux - 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE
05.55.28.96.50 - dechets@xaintrie-val-dordogne.fr

Ne pas jeter sur la voie publique - 2018
Création & impression Communauté de Communes
Xaintrie Val'Dordogne



Vous **TRIEZ**
Nous **RECYCLONS**

Centre de tri

*Le seul en Corrèze
3 000 tonnes par an*



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES XAINTRIE VAL'DORDOGNE

Avenue du 8 mai 1945 - BP51 - 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE
05.55.91.01.75 - www.xaintrie-val-dordogne.fr

PÔLE DÉCHETS - SERVICES TECHNIQUES

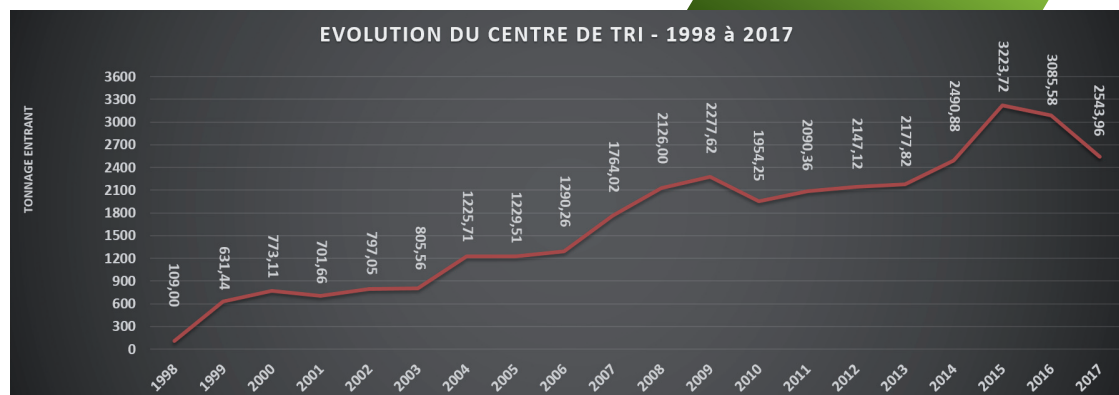
Le Claux - 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE
05.55.28.96.50 - dechets@xaintrie-val-dordogne.fr

CENTRE DE TRI XV'D

Son évolution

Unique en Corrèze, le Centre de Tri XV'D a ouvert ses portes en juillet 1998. A cette date, il comptait 6 agents qui triaient 800 tonnes par an, 7 heures par jour.

En 2014, en partenariat avec le SYTTOM19, le site a été rénové et modernisé. Outre les conditions de travail améliorées, cette structure a augmenté sa capacité de réception et de traitement des emballages recyclables. Le volume des emballages traités passe ainsi à 3 000 tonnes par an.



Le SYTTOM 19

Le syndicat départemental regroupe les collectivités suivantes.

Tulle Agglo / ComCom Haute Corrèze
Communauté / ComCom Vézère Monédières
Millesources / ComCom Xaintrie Val Dordogne /
SIETOM des 4 Cantons / SIRTOM d'Egletons /
SIRTOM de Brive / SYSTOM de Bort Artense



Le fonctionnement

ETAPE PAR ETAPE

Les véhicules de collectes vident leurs chargements dans l'air de vidage **1.**

Les emballages sont déversés dans les silos **2.** et ils sont acheminés par le tapis de transport à travers le séparateur balistique **3.** pour une première séparation

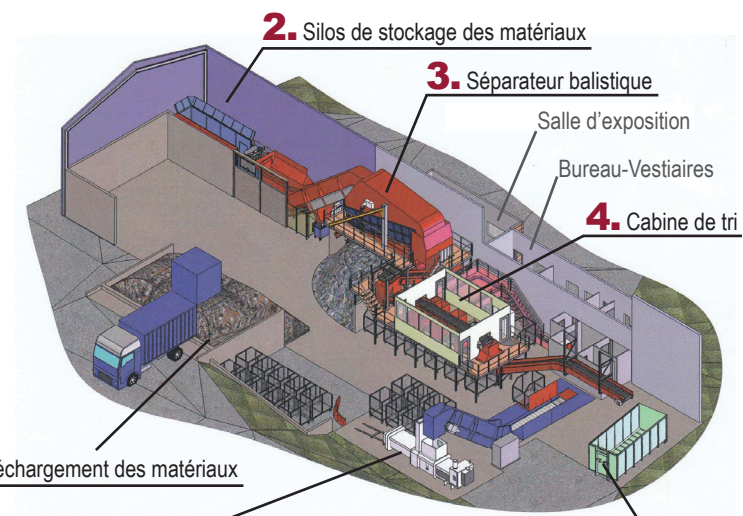
Sur la chaîne de tri **4.**, les trieurs les séparent par catégorie et éliminent les erreurs de tri (déchets non recyclables)

Les emballages sont recueillis dans les chariots situés sous la cabine de tri.

Ils seront mis en balles **5.** par catégorie et expédiés vers des usines de recyclage.

Le papier est acheminé directement dans la benne de réception spécifique **6.**

Les équipements



1. Aire de déchargement des matériaux

5. Convoyeur de la presse à balle, sortie et stockage des balles

6. Convoyeur et benne de réception du papier